



Bérengère NOGUIER  
Conseillère départementale du canton d'Uzès  
Geneviève BLANC  
Vice-présidente  
Conseillère départementale du canton d'Alès 1

Nîmes, le 30 novembre 2017

**Elues écologistes**

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis pour le traditionnel débat d'orientations budgétaires dont l'objet est d'échanger sur les grandes lignes qui guideront la préparation du prochain budget qui sera débattu les 19 et 20 décembre prochains. Les choix que nous allons faire sont à l'image des défis que nous avons à relever dans un contexte récurrent de grande vulnérabilité des Départements.

Vulnérabilité due au « casse tête » qui leur est imposé depuis plusieurs années maintenant, par l'obligation de résoudre une équation budgétaire difficilement résoluble entre la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit, le reste à charge des allocations individuelles de solidarité qui n'est pas compensé et ne cesse d'augmenter, la baisse des loyers imposés aux bailleurs sociaux pour compenser celle des APL qui va fortement peser sur l'effort de construction et de réhabilitation des logements sociaux ... et face à cela, les investissements nécessaires à l'attractivité des territoires.

L'annonce par le Gouvernement d'un fonds de soutien de 100 millions d'euros destinés à 19 Départements – lesquels ? on ne sait pas encore - ne va certainement pas résoudre leurs difficultés et améliorer leurs finances d'autant plus que ce fonds a été réduit de moitié par rapport au précédent – 200 millions d'euros avaient été attribués l'an passé à 40 Départements –.

Le rôle du Département est de protéger, d'accompagner, d'innover tout en s'adaptant au changement. Le contexte économique actuel rend plus que difficile la mise en place de nouvelles politiques publiques. Cette situation particulière nous oblige à trouver des réponses toujours plus adaptées et innovantes.

Les propositions budgétaires annoncées dans le rapport d'orientations budgétaires, dont je tiens par ailleurs à souligner la clarté de sa présentation, telles que la maîtrise des dépenses, la baisse du coût de la dette, la hausse du budget d'investissement porté à 137 millions d'euros pour 2018 ... montrent que l'ambition de notre collectivité pour répondre aux besoins de nos concitoyens en matière par exemple d'emploi, de soins, d'éducation, d'accès à la culture, de maintien des services publics ... est intacte et ne faiblit pas.

Je voudrais d'ailleurs revenir sur quelques axes stratégiques déclinés pour 2018 et qui sont des enjeux majeurs pour le Département en terme de proximité, d'attractivité et de solidarité territoriale.

- L'entrée en vigueur dès l'année prochaine du schéma départemental pour l'accessibilité des services publics (SDAASP) que nous avons adopté en octobre dernier. Cette nouvelle feuille de route des interventions à engager va nous permettre de renforcer l'offre et l'accès de services aux gardois et de combler les inégalités en terme de dynamisme économique, social ou d'attractivité du territoire. Ce schéma rend encore plus efficaces les politiques publiques départementales à travers des actions immédiatement opérationnelles en lien avec d'autres schémas existants ou à venir.

- La mise en place du schéma départemental de l'enfance et de la petite enfance ainsi que la création en 2018 d'un observatoire dédié apporteront aux enfants et à leur famille des actions toujours plus adaptées à leur situation. Ces actions permettront également de renforcer le partenariat avec les institutionnels et les associations autour des questions de prévention et de santé des enfants. 83 millions d'euros seront consacrés aux politiques de l'enfance.

- L'appui aux communes et à leurs groupements à travers les contrats territoriaux. En soutenant les projets d'investissement communaux, nous permettons aux territoires et notamment les plus ruraux, de se doter d'équipements structurants indispensables à la qualité de vie de leurs habitants. En finançant ces projets, nous produisons un effet levier non négligeable sur l'emploi en permettant aux entreprises gardoises de recruter.

En 2018, la création de l'agence Gard Ingénierie viendra compléter et renforcer l'aide aux communes dans l'exercice de leurs compétences et la réalisation de leurs projets.

L'emploi est une question essentielle pour nos concitoyens. Dans le Gard, on dénombre près de 78 000 entreprises dont un nombre important compte moins de 10 salariés. Dans ce domaine, nous devons donner une place conséquente à l'Economie Sociale et Solidaire qui a un rôle primordial à jouer. L'ESS n'est pas quelque chose de nouveau ou un phénomène de mode. Elle a un lien fort avec notre département, elle y est présente depuis plus d'un siècle avec l'école de Nîmes notamment et Charles Gide précisément.

Dans le Gard, elle représente 12 % de l'emploi, 10 % des établissements employeurs et 10 % des rémunérations brutes soit 23 000 emplois répartis sur 2 800 structures. L'ESS peut apporter pleinement sa contribution pour lutter contre le chômage et répondre aux attentes d'un territoire qui accueille 7 000 habitants de plus chaque année. Je regrette fortement l'annonce du Gouvernement sur la suppression d'un certain nombre de contrat aidés qui va gravement pénaliser les associations de ce secteur et impacter de fait, les services rendus à la population.

L'ESS est aussi une opportunité de transition vers un futur plus juste et plus soutenable dont chacun doit se saisir. Comme j'ai pu le rappeler lors de la rencontre organisée dans le cadre du mois de l'ESS le 15 novembre dernier, le Département est bien conscient de l'enjeu que représente cette « autre » économie pour le développement des territoires, de l'emploi local et non-delocalisable, des services aux habitants et bien sûr du lien social. Les efforts qu'il a déjà engagés pour promouvoir ce secteur seront poursuivis à travers l'élaboration du 1er Schéma départemental de l'Economie Sociale et Solidaire que je porterai dans le cadre de ma délégation courant 2018.

- Autre orientation importante pour notre Département, la reconfiguration des secteurs de recrutement des collèges nîmois qui vise à réduire les écarts entre les établissements, va améliorer sensiblement la mixité avec une répartition plus homogène tout en proposant une sectorisation qui réponde aux attentes de proximité géographique. Je voudrais en profiter pour saluer l'engagement de notre collègue Nathalie Nury, pour l'énergie qu'elle consacre à garantir à tous les collégiens gardois des conditions d'apprentissage optimums et du courage politique dont elle fait preuve en prenant à bras le corps des sujets complexes où il est difficile de faire consensus et qui sont néanmoins incontournables, sans jamais défaillir.

La reconstruction du futur collège Jules Vallès dont vous portez le projet ambitieux avec les services, vient en complément de cette démarche en offrant aux futurs collégiens un espace moderne, écologique et démocratique ! pour une vie scolaire apaisée et incluante. Plus qu'un collège, ce bâtiment à énergie positive sera exemplaire dans ses modes de construction et dans son fonctionnement.

Depuis plusieurs années, notre collectivité s'est engagée dans la transition énergétique depuis l'adoption de son plan Climat en 2012. Le Département a bien intégré ces enjeux dans ses domaines d'intervention pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), adapter le territoire au changement climatique mais aussi lutter contre la précarité énergétique. Beaucoup d'actions ont déjà été menées et nous souhaitons qu'elles se poursuivent et se renforcent d'autant que la COP 23 qui vient de se terminer a laissé un goût d'inachevé.

Si l'on peut relever quelques avancées significatives en faveur des populations vulnérables cela reste malgré tout insuffisant face à l'urgence climatique que les scientifiques ont rappelée pendant cette COP. Les grands émetteurs de gaz à effet de serre, dont l'Union européenne, manquent toujours cruellement d'ambition politique et les actes ne sont pas suffisants pour rectifier le tir bien avant 2020. Suite à l'annonce du retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris, Emmanuel Macron s'est érigé en fervent défenseur de cet accord. Après six mois d'exercice, force est de constater que le Gouvernement ne se donne pas les moyens de son ambition sur l'enjeu climatique.

Ainsi, de politiques des petits pas en passant par des reculades (entrée en vigueur provisoire du CETA, suppression de l'élargissement de la taxe sur les transactions financières, report du calendrier pour atteindre l'objectif de baisse de la part du nucléaire dans notre mix énergétique, manque de soutien financier aux territoires à énergie positive pour la croissance verte, etc.), les mesures structurantes se font encore attendre. Alors que la France accueillera le 12 décembre prochain à Paris un sommet international sur le climat, deux ans après l'adoption de l'accord de Paris, le Gouvernement doit s'atteler au plus vite à remettre de la cohérence et de l'ambition dans ses propres politiques publiques.

Mais, je m'arrêterai là car ma collègue Geneviève Blanc a déjà abordé cette question dans la présentation du rapport Développement Durable.

J'évoquais au début de mon propos la vulnérabilité des Départements. Pour autant, s'ils sont fragilisés par le désengagement financier de l'Etat, l'émergence des Métropoles ou encore la montée en puissance des Régions, ils gardent toute leur pertinence dans la mise en place de leurs projets politiques. Dans le Gard, comme dans d'autres départements, la pauvreté se développe, les demandes de prise en charge des handicaps augmentent, la dépendance est en constante progression du au vieillissement de la population, les jeunes, notamment dans les quartiers, rencontrent des difficultés sociales très préoccupantes ...

L'action départementale est déterminante pour répondre à l'ensemble de ces défis majeurs et dessiner un avenir soutenable et désirable pour tous. Pour cela, nous devons faire preuve d'anticipation et de force de conviction dans la construction de nos politiques publiques.

C'est pourquoi, ma collègue et moi-même continuerons à développer les politiques de l'institution dans ce sens, au sein de la majorité départementale pour faire face aux grands enjeux sociétaux et écologiques de notre monde contemporain.

Je vous remercie de votre attention.